

NOTICE**Exitel 230/20 mg comprimés aromatisés pelliculés pour chats****1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT**

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots :

Chanelle Pharmaceuticals Manufacturing Ltd.,
Loughrea,
Co. Galway,
Irlande

Distributeur :

Omega Pharma Belgium NV
Paravet animal health division
Venecoweg 26, B-9810 Nazareth
Belgique

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Exitel 230/20 mg comprimés aromatisés pelliculés pour chats
Pyrantel, Praziquantel

3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

Chaque comprimé pelliculé contient pyrantel embonate 230 mg et praziquantel 20mg.
Comprimé enrobé de forme ronde, biconvexe, blanc à blanc cassé portant une barre de sécabilité sur une face et lisse l'autre face.

4. INDICATION(S)

Pour le traitement des infections mixtes par les nématodes et les cestodes gastro-intestinaux des espèces suivantes :

Nématodes : *Toxocara cati*, *Toxascaris leonina*,

Cestodes : *Dipylidium caninum*, *Taenia taeniaeformis*, *Echinococcus multilocularis*

5. CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser simultanément avec des composés de la pipérazine.

Ne pas utiliser chez les chatons de moins de 6 semaines d'âge.

Ne pas utiliser chez les animaux en cas d'hypersensibilité connue aux principes actifs ou à l'un des excipients.

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Aucun connu.

Si vous constatez des effets indésirables graves ou d'autres effets ne figurant pas sur cette notice, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Chats

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

Dosage

Les doses recommandées sont de: 20 mg/kg de pyrantel (57,5 mg/kg pyrantel embonate) et 5 mg/kg de praziquantel. Ceci est équivalent à 1 comprimé par 4 kg de poids corporel.

Poids corporel	Comprimés
1.0 – 2.0 kg	½
2.1 – 4.0 kg	1
4.1 – 6.0 kg	1 ½
6.1 – 8.0 kg	2

L'administration et la durée du traitement

Administration orale unique. Le comprimé doit être administré directement au chat, mais si nécessaire, peut être dissimulé dans la nourriture.

En cas d'infestations par ascarides, surtout chez des chatons, on ne peut s'attendre à une élimination complète, et donc le risque pour l'homme persiste. Des traitements répétés avec un intervalle de 14 jours doivent donc être appliqués à l'aide d'un moyen adapté contre les nématodes jusqu'à 2 à 3 semaines après le sevrage.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Afin de garantir un dosage correct, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible.

10. TEMPS D'ATTENTE

Sans objet.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser après la date de péremption se trouvant sur le blister et la boîte en carton.

Éliminer les demi-comprimés inutilisés.

Conserver le blister dans la boîte en carton.

12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Ne pas utiliser pendant la gestation mais peut être utilisé pendant la lactation.

Après l'administration de plus de 5 fois la dose prescrite, des symptômes d'intolérance comme des vomissements ont été observés.

La résistance du parasite à n'importe quelle classe particulière d'anthelminthique peut se développer suivant la fréquence, l'utilisation répétée d'un anthelminthique de cette classe.

Les puces servent d'hôtes intermédiaires pour un type fréquent de ténia – *Dipylidium caninum*.

Une infestation de ténia réapparaîtra certainement sauf si un contrôle des hôtes intermédiaires tels que les puces, les souris, etc. est entrepris.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

En cas d'ingestion accidentelle, demandez conseil à un médecin et montrez-lui la notice.

En vue d'une bonne hygiène, les personnes administrant les comprimés directement au chat ou qui les ajoute à la nourriture du chat, doivent se laver les mains après l'administration.

À usage vétérinaire.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DECHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Demandez à votre vétérinaire/pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

14. DATE DE LA DERNIERE NOTICE APPROUVEE

Septembre 2014

15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 24, 28, 30, 32, 36, 40, 42, 44, 48, 50, 52, 56, 60, 64, 68, 70, 72, 76, 80, 84, 88, 92, 96, 98, 100, 104, 106, 108, 112, 116, 120, 128, 136, 140, 144, 150, 152, 160, 168, 176, 180, 184, 192, 200, 204, 206, 208, 216, 224, 232, 240, 248, 250, 280, 300, 500 et 1000 comprimés.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

BE-V462106 (Blister PVC / PE / PCTFE)

BE-V462115 (Blister PVC/ALU/polyamide orienté)

Délivrance libre